



# CONTRAT DE PROJET ETAT-REGION 2007-2013

## PROGRAMME « POISSONS MIGRATEURS »

### ANNEE 2012

**INTITULE DE L'ACTION :** Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Couesnon au Moulin de la Marche (Javené, 35), et sur le Nançon au Moulin aux Pauvres (Fougères, 35).

**BASSIN VERSANT :** Le Haut Couesnon  
**DEPARTEMENT :** 35

**Maitre d'ouvrage :** Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon

---

#### 1. LE CONTEXTE

Une étude a été réalisée en 2012 sur les 13 principaux ouvrages hydrauliques du bassin versant du Haut Couesnon, afin de définir la nature des travaux à réaliser sur chacun d'entre eux. L'objectif de cette opération est d'améliorer la continuité écologique sur le bassin versant du Haut Couesnon, conformément à l'article L. 214-17 du Code de l'Environnement, et aux listes de cours d'eau arrêtées par le Préfet de Bassin Loire Bretagne le 10 juillet 2012.

Sur 2 des ouvrages étudiés, des travaux de rétablissement de la continuité écologique ont été réalisés en octobre 2012, en accord avec les propriétaires concernés. Les travaux réalisés sont les suivants :

- Au Moulin de la Marche : arasement total du seuil de l'ancien moulin, qui n'avait plus d'utilité.
- Au Moulin aux Pauvres : restauration du Nançon dans son ancien lit pour contourner le seuil de l'ancien moulin, qui n'avait plus d'utilité.

#### 2. LE FINANCEMENT DU PROJET

Le coût réel des travaux est le suivant :

- Moulin de la Marche : 34 626,59 € TTC
- Moulin aux Pauvres : 10 047,36 € TTC
- Frais annexes d'appel d'offres : 722,84 € TTC

Le plan de financement définitif est le suivant :

- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 50 %
- Fonds Européens FEDER : 20%
- Conseil Régional Bretagne : 10%
- Autofinancement (Syndicat du Haut Couesnon, FdAAPPMA 35, FnAAPPMA) : 20%

#### 3. LE CONTENU ET LE DEROULEMENT DES TRAVAUX

Au **Moulin de la Marche**, situé sur le Couesnon à Javené, le seuil de l'ancien moulin a été totalement supprimé, en accord avec son propriétaire. En effet, ce seuil de 60cm de hauteur n'avait plus aucune utilité et empêchait la libre circulation des espèces, des sédiments, et des poissons migrateurs (saumons, anguilles, truites, lamproie marine,...).

Les travaux réalisés en 2012 ont consisté en :

- La suppression du seuil de 60 cm, et son remplacement par un seuil de fond empierré.

- La protection des berges à l'aide de techniques de génie végétal : tressage et bouturage de saules, mise en place de géotextile biodégradable,...
- La conservation de la passerelle existante, avec remplacement du garde-corps.

Ces travaux ont nécessité la réalisation d'un bras de contournement provisoire du Couesnon sur environ 20 ml. Une pêche électrique de sauvetage a été réalisée sur la portion provisoirement mise à sec.

Juste après les travaux, en amont et en aval du seuil, on observait déjà les premiers effets positifs sur le Couesnon : les écoulements sont plus diversifiés et le cours d'eau retrouve des habitats propices aux différentes espèces aquatiques. Ces effets positifs sont encore visibles actuellement.



**Le Moulin de la Marche avant travaux.**



**Le Moulin de la Marche pendant les travaux.**



**Le Moulin de la Marche juste après travaux.**



**Le Moulin de la Marche 1 an après travaux.**

Au **Moulin aux Pauvres**, situé sur le Nançon à Fougères, l'ancien lit du Nançon a été restauré sur environ 150 ml, afin de supprimer tout obstacle à la remontée des poissons migrateurs. Auparavant, toute l'eau du Nançon transitait par le bief de l'ancien moulin, sur lequel un seuil de 65 cm de haut empêchait la libre circulation des espèces, des sédiments, et des poissons migrateurs (saumons, anguilles, truites,...). Ce seuil n'avait plus aucune utilité, c'est pourquoi il a été décidé, en accord avec le propriétaire du site, de restaurer le Nançon dans son lit d'origine.

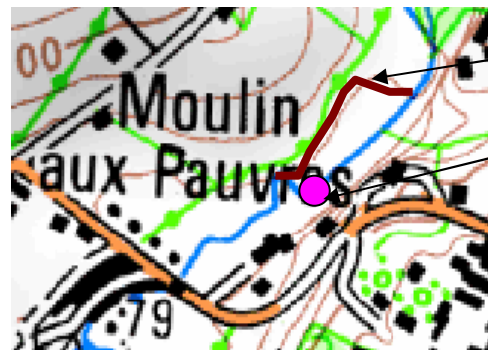
Pour cela, les travaux réalisés en 2012 ont consisté en :

- Un reprofilage léger et ponctuel du bras originel du Nançon, avec renforcement des berges par endroits pour éviter l'érosion.
- Un contournement du seuil de 65 cm, par remise en eau du lit originel du Nançon sur environ 150 ml. Une pêche de sauvegarde a été réalisée sur le bief de l'ancien moulin, par lequel le Nançon transitait avant les travaux

1 an après les travaux (décembre 2013), l'ONEMA a réalisé des prospections frayères de saumons sur le Nançon : une quinzaine de frayères ont été observées, dont 3 sur le bras du Nançon restauré en 2012 au Moulin aux pauvres et quelques unes en amont, à un endroit où aucune frayère n'avait été répertoriée jusqu'alors.



**Le Moulin aux Pauvres avant travaux.**



Ancien lit restauré

Seuil de 65 cm (voir photo)



**Le Moulin aux Pauvres juste après travaux.**



**Le Moulin aux Pauvres 1 an après travaux.**